

Maria Vitoria Bittencourt

Quelle place pour le signifiant maître dans une École * ?

Lors de nos soirées, des questions se sont posées sur la dégénérescence du signifiant maître par le discours universitaire. Ma question est plus précisément : comment le discours universitaire s'est-il infiltré dans la transmission de la psychanalyse dans une École ? Cette question m'est venue après l'exposé d'Albert Nguyen où il a affirmé que son rapport à l'analyse n'a plus rien à voir avec celui qu'il était au moment où il a été nommé AE, pour plusieurs raisons mais, entre autres, parce qu'à l'époque il était bien difficile d'échapper aux mots d'ordre qui gouvernaient les activités des AE au sein de l'École.

Les mots d'ordre évoquent le discours du maître, mais, quand il s'agit de gouverner la passe, en stipulant ses critères, je fais l'hypothèse qu'on est plutôt dans la dimension du discours universitaire, où le savoir prend les commandes, la place de l'agent, sorte de standardisation de la formation déjà à l'œuvre dans l'IPA. Mais ce qui est nouveau, c'est l'appel à des formules qui peuvent servir à la prévision de ce qu'on attend d'un AE. Le discours universitaire se prête plus à cette démarche, car l'Université prétend former des étudiants – *astudês* – auxquels elle destine des contenus de savoir, dont l'assimilation les constitue comme sujets de savoir qui ont acquis des compétences. Un certain infantilisme est à l'œuvre. Ce discours a un rapport de connivence avec le discours du maître dans le sens où il serait un discours du maître masqué, dissimulant les effets d'oppression par le fait qu'il s'agit d'une autorité, autorité personnalisée d'un savoir. Il introduit une ambiguïté entre savoir et maître qui tend vers la pensée unique. Serait-il aussi un autre style de signifiant maître ?

* Intervention au séminaire Champ lacanien le 26 mai 2011.

D'où ma question : quelles sont les conditions pour que ce changement de discours puisse opérer ?

Je vous propose un retour à l'histoire du rapport de la psychanalyse à l'Université, pour savoir d'où l'on vient, pour décider où l'on veut aller dans une École de psychanalyse. Donc, je reprends l'histoire pour essayer de trouver la logique en jeu et réfléchir sur la façon de former une communauté qui ne fasse pas obstacle à penser la psychanalyse. Essayer d'analyser le contexte historique dans la chronologie des faits pour extraire la logique.

Au moment de la création des Forums, nous avons travaillé sur l'origine de la réglementation de la formation analytique par le premier institut, celui de Berlin, et son articulation avec le Comité secret qui a joué un rôle fondateur dans la création de ce modèle institutionnel. Un modèle basé sur l'élaboration d'un cursus universitaire venait ainsi réglementer la formation sous contrôle d'une commission. Sans oublier qu'à ce moment-là le directeur de l'institut de Berlin, Max Eitingon, est devenu le président de l'IPA. La politique de Berlin, en voulant sauver la psychanalyse, l'a enfermée dans une transmission quasi religieuse. Le fondement du transfert sur l'amour du père mène à une logique de ségrégation. « La fonction, et du même coup, sa conséquence, le prestige, si je puis dire, de Freud, sont à l'horizon de toute position de l'analyste. Elles constituent le drame de l'organisation sociale, communautaire, des psychanalystes ¹. » Affirmation de Lacan de juin 1964, juste avant la fondation de son École (l'EFP).

Mais ce destin « unitaire » est bouleversé par une crise en Grande-Bretagne autour de l'héritière de Freud et de la psychanalyse des enfants. Il s'agit des grandes controverses où il est question des innovations introduites par Melanie Klein. Chaque courant revendique l'héritage de l'œuvre freudienne et une manière différente de former les analystes. On revient au Comité, tous se veulent les porte-parole du père fondateur en refusant de quitter l'IPA. Les controverses se concluent par un accord avec un partage des transferts entre ces différents courants. Cela n'est pas sans conséquence pour la psychanalyse en Europe.

1. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 211.

Encore une fois, la question de la formation est mise de côté et c'est le souci technique qui prévaut pour maintenir une unité du mouvement. L'article de Balint en 1947 n'a pas apporté de changements autour de cette question ².

La situation en France hérite de cette politique. Nous avons d'abord la création de l'Institut à Paris (SPP) et c'est là la première scission avec la création de la SFP qui, pendant dix ans, a vécu sous l'égide des commissions d'enquête dans le but d'examiner leur demande du statut de société. Le processus d'exclusion du groupe s'est engagé d'abord en 1955, où un premier résultat annonçait déjà la rupture motivée par une dite insuffisance des capacités de formation du groupe. Cette forme d'enquête autour des analyses didactiques, jusque-là tenues en silence par les différents instituts, ne fait que répéter le rôle de la Commission d'enseignement de Berlin qui contrôlait les analyses. Mais cette fois-ci il s'agit des témoignages des analysants en cours d'analyse qui n'ont pas fait la demande d'autorisation. L'hypothèse est que cette forme de témoignage serait un antécédent de la procédure de la passe.

Les élèves poursuivent les négociations mais Lacan reste en retrait, même s'il a consenti aux tentatives de ses « travailleurs décidés ». D'ailleurs, c'est peut-être à cette période que s'instaure une nouvelle forme de participation à l'institution analytique – la militance –, une sorte de retour aux soldats du comité secret dans un versant lacanien.

Nous sommes donc à la deuxième scission avec l'exclusion de Lacan et la fondation de l'ÉFP. D'ailleurs, Henri Ey, ami de Lacan, lui aurait dit qu'il n'avait pas besoin de fonder une École car il avait déjà son École, du fait de son enseignement.

À la fondation de son École, Lacan introduit des innovations inédites dans l'histoire de la psychanalyse. D'abord la fonction de la critique comme centrale et qui doit être opérante dans cette nouvelle forme d'institution psychanalytique : « Toute entreprise personnelle remettra son auteur dans les conditions de critique et de contrôle ³. »

2. M. Balint, « On the psychoanalysis training », *International Journal of Psychoanalysis*, vol. 29, 1948.

3. Il propose comme objet d'étude sa pratique didactique et les effets de son enseignement sur ses analysants, évoquant même l'existence des impasses de sa position dans l'École dans ce lien entre transfert et enseignement.

Cette ouverture au débat concerne toutes les issues de l'analyse didactique, qui doit se réaliser par une « confrontation entretenue entre les personnes ayant une expérience didactique et des candidats en formation ». Cela implique une autre innovation, l'invitation faite aux non-analystes à venir participer à l'École, admettant ainsi tous ceux qui peuvent contribuer à l'expérience analytique. Une troisième innovation vient du cartel, idée de Lacan déjà présente en 1949, où le « transfert de travail » tient une place centrale.

La rupture avec la logique de l'IPA tourne plutôt autour de la question de l'analyse. Chacun est responsable de son choix, analyste et analysant. L'École freudienne ne donne ni autorisation ni interdiction d'exercer la psychanalyse. Elle laisse au psychanalyste sa responsabilité, qui ne saurait être qu'entière au regard de la cure psychanalytique entreprise sous sa direction. Cette idée de la responsabilité de l'analyste était aussi présente en 1949, témoignant ainsi d'une continuité dans la doctrine de Lacan.

Mais, dans la pratique, la fondation de l'École répète d'une certaine façon l'organisation de la SFP, où les anciens titulaires et les adhérents reçoivent les titres par la nomination de Lacan dans une sorte d'héritage des critères de sélection de l'IPA. Des conflits ne tardent pas à éclater autour des nominations, conflits entre ceux qui souhaitent une forme moins bureaucratisée de la formation sans pour autant proposer une réforme qui pourrait répondre au problème de la formation. Des critiques se font jour surtout quant à la position de Lacan, maître et directeur, qui ne laisse pas de place à un fonctionnement démocratique de l'institution. Toujours une question qui revient dénoncer le pouvoir du père...

C'est dans ce climat que Lacan fait sa « Proposition ⁴ » de la passe, qu'on peut considérer comme opérant la vraie rupture avec l'IPA. En effet, la proposition de 1967 vient répondre à l'ingérence de l'appareil du pouvoir sur les analyses didactiques, ingérence dont Lacan fut visé personnellement. Le principe selon lequel « le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même » vient rompre définitivement avec une analyse assimilée à la pédagogie du moi où l'analyste est en prise avec la notion de personne, et il a comme conséquence

4. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001.

une restructuration du concept du transfert centré sur le désir de l'analyste. Car, au fond de cette autorisation, ce qui est en jeu c'est que l'analyste s'autorise de son désir, reprenant ainsi les piliers de l'expérience freudienne où l'inconscient et le désir sont les références centrales de la formation.

On aurait pu penser qu'avec la Proposition le problème de la formation dans la communauté lacanienne serait réglé. Cela a suscité une série de protestations des analystes « chevronnés » qui résistaient à l'idée de la passe, mettant en question le principe de s'autoriser et de la nomination. Il a fallu deux ans pour que la passe soit votée, et plus de temps encore pour être effective. Cette crise a une caractéristique assez particulière dans le mouvement lacanien, car elle ne renvoie pas à l'expérience de la passe, mais à sa proposition.

C'est dans ce tourbillon de son École et de celui de Mai 68 que l'idée de la psychanalyse à l'Université prend sa place. Ce n'est pas la première expérience, car Lagache avait déjà créé un département mais il s'agissait plutôt de la psychologie clinique.

Ainsi, en 1969, Serge Leclaire fait un projet pour un enseignement de la psychanalyse à l'Université. Nouvelle bataille pour le brave soldat de Lacan toujours voué à la diffusion de la psychanalyse, le *Psy show* viendra plus tard. Cette entrée à l'Université a été précédée par la rencontre de Lacan avec l'École normale supérieure grâce à Althusser, qui venait d'écrire un texte « Freud et Lacan » et qui proposa son école pour l'enseignement de Lacan. Rencontre avec une nouvelle élite intellectuelle, des jeunes philosophes qui créent une revue autour de la psychanalyse, *Cahier pour l'analyse*, dont l'orientation est un retour aux principes fondateurs : la science et la logique.

Le projet de Leclaire ⁵ a rencontré une grande hostilité de la part de Lacan et des analystes de son École, qui le considéraient même comme « une transgression sacrilège » à la psychanalyse. Mais un deuxième projet a été mis en place en 1973, sous la direction de Jacques-Alain Miller. Pour appuyer cette démarche, il y a la publication d'*Ornicar?*, bulletin périodique du Champ freudien, et on peut noter que, dans ce titre, il n'y a pas de référence à la psychanalyse, ce n'est pas une revue de l'École freudienne. Ce premier numéro très

5. En 1969, Serge Leclaire commence à faire des cours à Vincennes, département rattaché au département de philosophie.

didactique est entièrement dédié au département du champ freudien, avec les projets de chaque enseignement et d'autres textes. La préface de Lacan a un titre assez intéressant, « Peut-être à Vincennes... », très suggestif pour celui qui venait d'établir les quatre discours et peut-être ne se montrait pas très enthousiaste pour cet enseignement universitaire, peut-être à Vincennes...

La création de ce département a donné lieu à des désaccords déjà présents dans l'EFF, à une époque où un certain divorce s'était déjà opéré entre Lacan et son École, avec une opposition à son enseignement et les "notables" s'éloignant de son séminaire. La dissolution vient signer ce divorce et c'est l'appel à une contre-expérience avec la création de l'ECF. Il faut noter que le département de psychanalyse est la seule institution qui a traversé sans dommage la dissolution de l'EFF et a même prospéré depuis sa création, section clinique et revue *Ornicar?* tous sous la subordination du champ freudien. Il n'y a même plus le nom de Lacan dans la présentation de ce département sur Internet.

Si d'un côté cette École a accompli sa fonction d'animer l'enseignement de Lacan, de l'autre côté, différentes structures parallèles se sont formées autour de l'Institut et de la Fondation du Champ freudien (rencontres internationales) dans un ensemble autonome par rapport à l'École. Ensuite, c'est la fondation de l'AMP, où un délégué général tenait et la direction et l'orientation de l'ensemble, suivant ainsi la même logique du Champ freudien.

On peut considérer comme un retour en arrière, retour à l'Institut de Berlin de l'IPA avec sa standardisation de la formation, l'héritage du comité secret. Celui-ci, pour remplacer Freud, a établi une unité internationale soudée par l'uniformisation de la formation (unité autour de la technique). À l'IPA, on est passé de la « horde sauvage » à la « psychologie des masses ». Ici, c'est plutôt le transfert de masse avec le projet pédagogique d'une université populaire qui réunit les enseignements de l'École, du département, des sections cliniques, etc. Ce n'est pas pour rien que l'AMP s'est transformée en une sorte de double de l'IPA ⁶. Avec une différence de taille : l'uniformisation s'établit autour d'une seule personne, exerçant le pouvoir de

6. Cf. la *Revue de l'ECF*, n° 42, p. 19, où il est affirmé : « L'ECF est construite sur le modèle de l'ENS. »

direction et d'orientation, conjoncture unique dans l'histoire de la psychanalyse. La suite c'est la question du débat autour du nom d'auteur ; il n'y a qu'un auteur, un directeur.

La dissolution, qui avait comme visée de contrer une mystagogie du non-savoir des élèves de Lacan, a donné lieu à la solution de penser la psychanalyse avec le discours universitaire et sa conséquence : une pensée unique autour d'un savoir standard qui produit des sujets éduqués, savoir qui s'appuie sur l'autorité du fait d'avoir été normalisé et par là soustrait à des initiatives personnelles qui viendraient en bloquer la transmission supposée universelle.

C'est le rejet de cette politique qui nous a réunis, dans un retour à Lacan, à l'ouverture au débat et à l'invention. Rejet du savoir à la place de l'agent, qui, en gouvernant la passe, s'est ainsi infiltré dans le discours analytique. Je reprends une proposition de Lacan au moment de la fondation, pour démontrer son esprit d'ouverture, où il propose comme objet d'étude sa pratique didactique et les effets de son enseignement sur ses analysants, évoquant même l'existence des impasses de sa position dans l'École dans ce lien entre transfert et enseignement.

Pour conclure, je reprends ce que dit Freud en 1919 dans « Doit-on enseigner la psychanalyse à l'Université ? » : « L'Université a tout à gagner d'un enseignement de la psychanalyse au contraire du psychanalyste, dont la formation pratique est assurée par d'autres analystes et dans le cadre de sociétés qui organisent leurs propres réunions scientifiques ⁷ ».

La passe est le signifiant maître de notre histoire ; être à la hauteur de ce nouveau style de signifiant, c'est toute notre tâche, relevant la valeur de subversion inédite qu'elle implique dans l'histoire de la psychanalyse.

7. S. Freud, « Doit-on enseigner la psychanalyse à l'université ? », dans *Résultats, idées, problèmes*, Paris, PUF, 1984, p. 239.